SIEMENS

Svlvie Heinzl Nom

Marketing

Entité **Healthcare Diagnostics** Téléphone +33 0 85 57 09 89 Fax

Réf. Date

+33 1 85 57 00 12 FSCA POC 15-003 / UFSN 32258 Rev. A Siemens Healthcare Diagnostics S.A.S. 40 rue des Fruitiers 932527 Saint Denis www.siemens.fr/diagnostics

A l'attention du Responsable de Laboratoire, des Directeurs des Établissements de Santé et des Correspondants locaux de Réactovigilance

LETTRE DE SECURITE FSCA POC 15-003 / UFSN 32258 Rev. A

Systèmes RAPIDPoint® 405 / 500 et RAPIDLab® 1245 / 1265

Résultat reporté de Bilirubine néonatale lorsque l'Hémoglobine totale (tHb) est au-dessus de la gamme de mesure

Cher Client,

Notre traçabilité indique que votre laboratoire est équipé d'au moins un des systèmes suivants :

Tableau 1. Analyseurs de gaz du sang RAPIDLab et RAPIDPoint concernés

Système	Code SMN (Siemens Material Number)	
RAPIDPoint® 405	10310464, 10322347, 10314817, 10317193, 10318999, 10320055, 10322347, 10328278, 10328302, 10336784	
RAPIDPoint® 500	10492730, 10696855, 10696857, 10697306	
RAPIDLab [®] 1245	10321844, 10491393, 10337179	
RAPIDLab [®] 1265	10491395, 10321852, 10335524	

Raison de cette lettre de sécurité

Cette lettre est destinée à rappeler que le paramètre Bilirubine néonatale (nBili) peut présenter une variabilité accrue lorsque la concentration de nBili est > 12mg/dL (205 µmol/L) et la concentration d'hémoglobine totale (tHb) excède la limite supérieure de >25g/dL (15,5 mmol/L). Lorsque ceci se produit, l'analyseur peut reporter un résultat de nBili supérieur ou inférieur à la valeur attendue. Le paramètre nBili est dépendant de tHb.

.../...

Siemens Healthcare Diagnostics S.A.S. Marketing

Siège Social : 40 rue des Fruitiers 93200 Saint Denis

Tél.: +33 1 85 57 00 00

.../...

Pour une mesure précise de nBili, il est nécessaire d'effectuer un étalonnage du paramètre tHb et aucun code d'erreur ne doit y être associé.

Veuillez vous référer au tableau ci-dessous pour voir comment l'analyseur affiche ces scénarios.

Concentration tHb	Concentration nBili	Message tHb affiché par l'analyseur	Message nBili affiché par l'analyseur
> 25 g/dL (15.5 mmol/L)	>12 mg/dL (205 µmol/L)	↑	Résultat nBili
> 25 g/dL (15.5 mmol/L)	≤12 mg/dL (205 µmol/L)	↑	?

Ce problème impacte uniquement les utilisateurs rendant des résultats de nBili.

Dans le Manuel d'Utilisation, à la section « interférence Bilirubine néonatale », il est indiqué ce qui suit :

Limitations:

Comme cela est le cas pour toutes les analyses diagnostiques, un diagnostic clinique définitif ne peut être fondé sur les résultats d'une seule analyse. Il doit être posé par le médecin après évaluation des données cliniques et biologiques.

Sur sang total, l'erreur analytique totale peut être supérieure aux limites fixées à +/- 20 %. L'erreur analytique totale mesurée comprend différentes sources d'erreur comme les variations quotidiennes, les différences d'un instrument à l'autre et les variations de la méthode de référence utilisée à titre comparatif.

Risque pour la santé

Le risque pour la santé pouvant résulter de ce problème est limité à un retard potentiel dans la détection d'une hyperbilirubinémie en attendant que le résultat soit confirmé par des moyens biochimiques si le résultat est inférieur à celui attendu. Le risque pour la santé est négligeable si un résultat supérieur à celui attendu est obtenu puisqu'une photothérapie aura été mise en place et qu'une thérapie alternative requiert une confirmation par un test de laboratoire.

Siemens ne recommande pas de revoir les résultats des tests antérieurs ou d'effectuer un redosage à cause de ce problème.

Actions qui doivent être entreprises par les utilisateurs

- Si votre analyseur affiche le message "-----↑" dans le résultat tHb, et qu'un résultat de nBili est reporté, veuillez ne pas utiliser le résultat de nBili affiché sur l'analyseur.
- Veuillez revoir le contenu de cette lettre avec la direction médicale de votre établissement.
- Dans le cadre de notre système d'Assurance Qualité, nous vous demandons de compléter et retourner impérativement l'accusé de réception ci-joint, par fax au 01 85 57 00 25, dans un délai de 8 jours.

Nous vous remercions de conserver ce courrier dans vos archives et de transmettre cette information à toutes les personnes concernées de votre laboratoire/établissement.

L'ANSM a été informée de cette communication.

.../...

Notre Centre d'Assistance Téléphonique, Technique et Scientifique est à votre écoute au 0811 700 720 pour toute aide ou information complémentaire.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée par cette situation.

Veuillez agréer, Cher Client, l'expression de nos salutations distinguées.

Sylvie HEINZL Chef de Produits Point Of Care Nathalie DUCROCQ-PARISOT Directeur Affaires Réglementaires – système Qualité/HSE Siemens Healthcare France

PJ : Accusé de Réception à compléter et à retourner impérativement

RAPIDLab et RAPIDPoint sont des marques commerciales de Siemens Healthcare Diagnostics



Accusé de Réception Client à retourner sous 8 jours à compter de la date du :/..../.....

Code Cl	ient:	N° incr. automatique :					
Etabliss	ement:						
Laborate	oire:						
Ville:							
	ACCUSE DE RECEPT	ION					
Lettre de Sécurité référence FSCA POC 15-003 / UFSN 32258 Rev. Systèmes RAPIDPoint® 405 / 500 et RAPIDLab® 1245 / 1265 Résultat reporté de Bilirubine néonatale lorsque l'Hémoglobine totale (tHb) est au-dessus de la gamme de mesure							
					Nom du	signataire:	
Qualité							
	l'ai pris connaissance de votre information et j'ai mis en œ aboratoire.	euvre l'action corrective dans mon					
Date	Signature	Cachet de l'établissement					

Coupon complété à retourner par fax au 01 85 57 00 25 ou par mail à : affaires.reglementaires.fr@siemens.com

Service Affaires Réglementaires / Qualité Siemens Healthcare Diagnostics